

Paris, le 9 février 2017

Filière lait : distributeurs et industriels, cessez de vous renvoyer la balle

Alors qu'en Europe la plupart des distributeurs ont accepté de payer leurs fournisseurs de produits laitiers plus chers que l'année dernière compte tenu des hausses des cours mondiaux, la France semble faire exception.

Transformateurs, distributeurs, cessez vos querelles et prenez vos responsabilités ! Les hausses des cours du lait doivent aussi être répercutées dans le prix aux producteurs, cette embellie est indispensable. En 2016, plusieurs centaines d'exploitations laitières ont déposé le bilan. Il en va aussi de votre intérêt de maintenir des producteurs de lait nombreux sur le territoire français.

De leurs côtés, les producteurs, avec leurs homologues européens, ont fait des efforts pour réduire la production de lait et éviter l'engorgement du marché pour endiguer la crise. Les industriels et la distribution - actuellement en négociations commerciales annuelles pour 2017- n'ont pas l'intention de répercuter de hausse, si l'on en juge d'après le communiqué de presse de la FNIL du 7 février 2017 et les échanges récents que nous avons pu avoir avec plusieurs opérateurs majeurs de la filière.

A défaut de relations contractuelles robustes et durables telles que nous les réclamons depuis des années, la transparence entre les opérateurs est le minimum nécessaire pour que les relations commerciales se déroulent dans de bonnes conditions. Les industriels doivent indiquer lors des négociations avec leurs distributeurs, les prix payés à la production, dans l'esprit de la loi Sapin 2.

Les jeunes producteurs ont besoin de couvrir leurs coûts de production pour pouvoir rembourser leurs emprunts. Une filière est composée de maillons interdépendants et ne peut fonctionner qu'avec un respect mutuel des partenaires économiques, ce que semble nier l'aval de la filière vis-à-vis des producteurs. Si le 28 février prochain nous constatons des prix de vente identiques à 2016, nous saurons, nous, prendre nos responsabilités.

Contact Presse

Célia FAURE | 01.42.65.86.16 | 06.68.66.15.83 | cfaure@jeunes-agriculteurs.fr

Fondé en 1957, **Jeunes Agriculteurs** est le seul syndicat professionnel composé exclusivement de jeunes âgés de moins de 35 ans. Apolitique et indépendant, le syndicat représente 50 000 agriculteurs issus de toutes les productions. Répartis en 14 structures régionales et 95 structures départementales, Jeunes Agriculteurs a pour objectifs de défendre les intérêts des jeunes agriculteurs et de favoriser l'accès au métier d'agriculteur pour assurer le renouvellement des générations en agriculture.